



onisep

ZOOMMÉTIER

LES MÉTIERS DU PAYSAGE

www.onisep.fr | www.lesentreprisesdupaysage.fr





Office national d'information sur les enseignements et les professions - Établissement public sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche • Publication de l'Onisep : © Onisep, décembre 2018 • Directeur de la publication : Michel Quéré • Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto • ÉDITIONS > Direction Cross-Média/Partenariats : Isabelle Dussouet • Responsable éditoriale : Christine Courtois • Coordinatrice : Christine Guesdon • Chargée de partenariats, secrétaire de rédaction : Sylvie Guillot • Rédaction : Valérie Sarre • Correction : Jeanne El Ayeb • Service de création et de fabrication multimédia > Chef de service et directeur artistique : Bruno Delobelle • Maquette, mise en pages et illustration : © Cyril Lauret / Onisep • Photographe : Alain Potignon • Photo de couverture, copyright : © Ferran Traite Soler/Stockphoto.com • Responsable fabrication : Laurence Parlouer • Photogravure : Key Graphic (Paris) • Imprimeur : JOUVE (France) • DIFFUSION ET COMMERCIALISATION > Onisep VPC - 12, mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes - 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • Internet : onisep.fr / service_clients@onisep.fr • Code de diffusion Onisep : 901439 • ISSN : code collection 1772-2063 • ISBN : 978-2-273-01439-7 • Le kiosque : urbanisme • Dépôt légal : décembre 2018 • Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Cette publication a été réalisée dans le cadre de la convention générale de coopération signée entre le ministère en charge de l'agriculture et l'Unep-Les entreprises du paysage.



10-31-2009



SUR LES MÉTIERS DU PAYSAGE

Partout où nous vivons, travaillons, jouons, lorsque nous nous déplaçons, faisons du sport, sur nos lieux de détente, de loisirs, de soins, désormais jusque sur nos toits et sur nos murs, près de 180 000 professionnels des jardins et du paysage façonnent notre quotidien.

Chacun selon ses qualifications, ces experts du végétal et des ouvrages paysagers contribuent à notre bien-être tout en protégeant notre environnement.

Jardiniers, techniciens, concepteurs, ingénieurs du paysage travaillent en équipe selon des règles professionnelles bien précises, afin d'innover, aménager, assurer des chantiers d'envergure et embellir nos horizons...

Une filière complète de formations, du CAP jusqu'à bac + 6, prépare les jeunes à exercer ces métiers et à élargir leurs qualifications pour de nombreuses perspectives d'évolution.

Ce guide, réalisé en partenariat avec l'Unep-Les entreprises du Paysage, est un outil de découverte pour les jeunes et leurs familles, ainsi qu'un support pour les équipes éducatives. Il s'inscrit naturellement dans le cadre du parcours Avenir qui accompagne au collège et au lycée les élèves dans leur exploration du monde professionnel.

Catherine Muller
Présidente de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

Dans un jardin de particulier, sur une place de centre-ville, dans un parc urbain ou naturel, sur une autoroute, sur un terrain de foot, dans les bureaux... Partout, les professionnels du paysage conçoivent, réalisent et entretiennent les lieux de vie. Qu'ils soient jardiniers paysagistes, techniciens, conducteurs de travaux, concepteurs ou encore ingénieurs, ces « experts jardins » contribuent à notre bien-être et à la protection de notre environnement. Vive la nature !

LES MÉTIERS

SOMMAIRE

- p. 4 Tout savoir sur les métiers du paysage
- p. 7 Des métiers grandeur nature
- p. 8 **Jardinier paysagiste en création**, Romain Bonnant
- p. 9 **Jardinier paysagiste en entretien**, Hervé Bartholin
- p. 9 **Jardinier paysagiste en entretien et création**, Eric Tripault
- p. 10 **Jardinier paysagiste en collectivité**,
Maxime Noblecourt
- p. 11 **Jardinier paysagiste en espaces naturels, entretien
des berges**, Guillaume Vidal
- p. 12 **Grimpeur-élagueur**, Romain Boissière
- p. 13 **Conducteur d'engins dans des espaces verts**, Julien Trufflet

- p. 14 **Installateur de systèmes d'arrosage**, Bruno Ramaugé
- p. 15 **Paysagiste d'intérieur, décoratrice florale**, Marie-Claire Chivet
- p. 16 **Chef d'équipe en entretien de jardins**, Sébastien Henry
- p. 17 **Chef d'équipe, créateur de murs végétalisés**, Audric Manceau
- p. 18 **Chef de chantier, spécialisé en terrains de sport**, Fabien Michel
- p. 19 **Chef de chantier, spécialisé dans l'arrosage intégré**,
Mathieu Desbat
- p. 20 **Conductrice de travaux**, Virginie Guitter
- p. 21 **Conducteur de travaux**, Antoine Rauline
- p. 21 **Conducteur de travaux**, Hervé Bulté

DU PAYSAGE

- p. 22 **Chef d'entreprise du paysage**, Jean-Damien Annino
- p. 23 **Chef d'entreprise du paysage**, Élodie Sinigaglia
- p. 23 **Chef d'entreprise du paysage**, Williams Louit
- p. 24 **Directrice d'un service environnement et cadre de vie**, Ève Izambart
- p. 25 **Technico-commercial du paysage**, Mathieu Guoin
- p. 26 **Conceptrice paysagiste**, Pricilla Tetaz
- p. 27 **Assistant concepteur-infographiste paysager**, Sébastien Richard
- p. 28 **Les métiers du paysage et vous**
- p. 29 **Des formations aux métiers du paysage proches du terrain**

TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS DU PAYSAGE

Les métiers du paysage recouvrent des postes, des compétences et des niveaux de responsabilité très variés. Ce secteur recrute chaque année plusieurs milliers de diplômé(e)s d'un bac pro, d'un BTSA ou encore d'une école d'ingénieurs. Selon l'expérience et les qualifications, les possibilités d'évolution vers des postes d'encadrement sont fréquentes.

↳ LES INGÉNIEURS DU PAYSAGE TRÈS PRISÉS

Il ne suffit pas de concevoir de nouveaux espaces paysagers, il faut aussi assurer leur bonne réalisation et leur entretien. Compte tenu de la diversité et de la complexité des paramètres à prendre en compte (passage des réseaux souterrains, réglementations, nouvelles techniques...), les formations d'ingénieur dans les écoles du paysage sont très prisées par les entreprises. Elles permettent ainsi d'accéder rapidement à des postes de conducteur de travaux ou de responsable d'agence.



Antoine Rauline,
conducteur de travaux
→ p. 21.



Jean-Damien Annino,
responsable d'agence
→ p. 22.

↳ DES QUALIFICATIONS EN HAUSSE

On ne s'improvise pas paysagiste, et la part des professionnels non diplômés est en constante diminution. Les qualifications sont de plus en plus élevées : on se forme sur le terrain, en visant haut car la technicité des métiers se renforce. Résultat : la part des salariés d'un niveau supérieur au bac ne cesse d'augmenter et atteint aujourd'hui plus de 30 % des actifs. La part des diplômés d'autres filières est de 20 %, tous diplômes confondus. (*Chiffres clés Unep, 2017.*)



Sébastien Richard,
assistant-concepteur
infographiste paysager
→ p. 27.

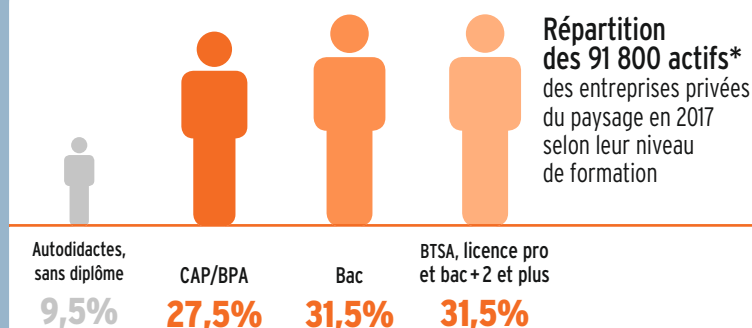


Williams Louit,
repreneur
d'une entreprise
→ p. 23.



Éric Tripault,
jardinier paysagiste en
entretien et création
→ p. 9.

Plus de **90%**
des actifs sont diplômés



➤ PASSAGE OBLIGÉ PAR LA PRATIQUE

Difficile de se passer d'une véritable expérience professionnelle sur le terrain pour maîtriser les techniques du métier avant d'exercer un poste de conception ou d'encadrement. C'est en tout cas ce que demandent beaucoup d'entreprises, même si l'on est diplômé du supérieur. Cette expérience s'acquiert soit par le biais de formations en alternance, soit par une première année dans l'entreprise sur le terrain.



Mathieu Gouin,
technico-commercial,
responsable des études
→ p. 25.



Hervé Bulté,
conducteur de travaux
→ p. 21.



➤ DES DÉBOUCHÉS ASSURÉS

Malgré un léger fléchissement des embauches en 2016, le nombre d'actifs dans les entreprises de paysage a augmenté de plus 25 % en 10 ans. Par ailleurs, l'insertion des jeunes diplômés d'un CAP jusqu'à la licence pro est plutôt bonne : plus de 80 % ont trouvé un emploi dans les 3 ans. (Source : ministère de l'Agriculture 2017).

Quant aux perspectives d'évolution, elles sont réelles et variées. Nombreux sont les chefs d'entreprise, les conducteurs de travaux ou les directeurs d'agence qui ont démarré simples jardiniers.



Mathieu Desbat,
chef de chantier
→ p. 19.



Fabien Michel,
chef de chantier
→ p. 18.

Près de **6000** entreprises du paysage sont à reprendre d'ici à 2027, dont **1300 d'ici fin 2019.**

➤ LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES MÉTIERS

Les métiers du paysage organisent de plus en plus leur activité au profit de la biodiversité. Qu'il s'agisse de la démarche Zéro produit phytosanitaire appliquée déjà par de nombreuses entreprises, du développement de techniques pour maîtriser la consommation d'eau, du génie végétal ou écologique pour la restauration de milieux dégradés ou la création de baignades écologiques, l'environnement est désormais au cœur du métier. Logique puisque 7 Français sur 10 disent choisir leur lieu d'habitation en fonction des espaces verts et que 1 sur 3 considère que les budgets consacrés aux espaces verts sont insuffisants... Preuve que ceux-ci sont perçus comme des facteurs de bien-être, mais aussi des créateurs de lien social.



Audric Manceau,
chef d'équipe
→ p. 17.



Sébastien Henry,
chef d'équipe
→ p. 16.



Guillaume Vidal,
jardinier en espaces naturels
→ p. 11.

*Enquêtes Unep/Ipsos.

➤ LES FILLES ONT TOUS LES ATOUTS POUR RÉUSSIR

Même si elles sont encore peu nombreuses (11 %) dans les métiers du paysage, on assiste depuis quelques années à l'arrivée de jeunes femmes. Passionnées par la nature, la création, mais aussi par la technique et le management, elles ont de nombreux atouts pour trouver leur place tant comme conceptrices paysagistes, que comme conductrices de travaux, chefs d'entreprise ou responsables de service espaces verts d'une collectivité.



Élodie Sinigaglia,
associée d'une petite entreprise
→ p. 23.



Virginie Gutter,
conductrice de travaux
→ p. 20.



Ève Izambart,
responsable des espaces verts d'une collectivité
→ p. 24.

TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS DU PAYSAGE

DES MÉTIERS LÀ OÙ ON NE LES ATTEND PAS

Quand on pense « espaces paysagers », on imagine immédiatement de beaux jardins ! Oui, mais les espaces paysagers sont en réalité partout.... Au cœur des villes, dans les parcs et les jardins publics, sur les toits, le long d'une ligne de tramway, au cœur des stades ou des terrains de golf, dans les bureaux, le long des berges d'un canal... Autant de lieux très divers où les professionnels du paysage ont su se rendre plus que jamais indispensables.



Romain Boissière,
grimpeur-élagueur
→ p. 12.



Pricilla Tetaz,
conceptrice paysagiste
→ p. 26.



Marie-Claire Chivet,
paysagiste d'intérieur,
décoratrice florale
→ p. 15.

DES EMPLOIS PRÈS DE CHEZ SOI

Les entreprises du paysage sont présentes dans toute la France : quelles que soient les régions, elles proposent leurs services tant pour la création ou l'entretien des jardins des particuliers que pour tous les espaces paysagers des collectivités et des entreprises. Elles offrent ainsi des emplois durables, qui ne peuvent être délocalisés. Résultat : la profession compte une grande majorité de CDI (82 %), le plus souvent à temps complet (91 %). Les services des collectivités offrent le même nombre d'emplois dans toute la France.



Hervé Bartholin,
jardinier paysagiste
en entretien
→ p. 9.



Bruno Ramaugé,
installateur de systèmes
d'arrosage automatique
→ p. 14.

L'ESPRIT D'ÉQUIPE INDISPENSABLE

La plupart des métiers du paysage s'exercent en équipe. Qu'il s'agisse des jardiniers intervenant sur des chantiers privés ou publics, des chefs de chantiers, des conducteurs de travaux ou même des concepteurs paysagistes, tous travaillent avec des collègues. L'esprit d'équipe est dès lors indispensable pour mener à bien tous ces projets. La complémentarité est un ingrédient essentiel pour la réalisation des chantiers, qui nécessitent différentes compétences techniques.



Romain Bonnant,
jardinier paysagiste
en création
→ p. 8.



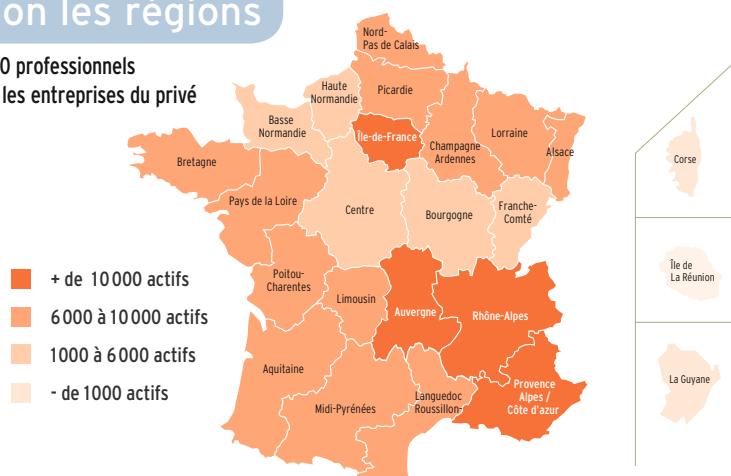
Julien Trufflet,
conducteur d'engins dans
des espaces verts
→ p. 13.



Maxime Noblecourt,
jardinier paysagiste
en collectivité
→ p. 10.

RÉPARTITION DES ACTIFS selon les régions

91800 professionnels
dans les entreprises du privé



LES CHIFFRES CLÉS

29 100
ENTREPRISES

91 800
ACTIFS DANS LE PRIVÉ

5,14 MILLIARDS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

85 000
EMPLOIS DANS LE PUBLIC

Sources : Unep 2017, CNFPT.

An isometric illustration of a landscape. In the upper left, there are several large, blocky trees with green foliage and brown trunks. A path leads from the top left towards the center. In the center, a person is riding a white horse. To the right of the horse is a small pond with a blue surface and a small white structure on it. Below the pond, the text 'DES MÉTIERS GRANDEUR NATURE' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters, slanted upwards. The foreground is filled with various types of trees, including tall, dark green conical trees and smaller, lighter green ones. The overall color palette is dominated by greens and blues.

DES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Vous êtes attiré par la nature, les beaux espaces, vous avez envie d'agir pour l'environnement, la biodiversité, vous cherchez un métier de terrain, d'équipe, créatif ? Le paysage est en plein essor, il emploie des professionnels toujours plus qualifiés. Du jardinier au technicien expert en arrosage, du chef d'équipe à l'ingénieur conducteur de travaux, du concepteur paysagiste au responsable commercial... 23 jeunes professionnels racontent leur quotidien et décrivent les responsabilités qui leur sont confiées. Ils vous font partager leur passion pour ces métiers grandeur nature.

FORMATION CAP agricole, BPA, BP, bac pro AP, CQP ou CS.

QUALITÉS endurance physique, maîtrise technique, esprit d'équipe.

SALAIRE de 1450 à 1900 euros brut/mois selon l'activité et les spécialités de l'entreprise.



Romain a découvert le métier grâce à un ami. Depuis, il crée, plante, construit... Hervé, spécialisé dans l'entretien des espaces verts, apprécie particulièrement le contact avec les personnes chez qui il intervient. Quant à Éric, après avoir suivi un bilan de compétences et une formation pour adulte, il s'épanouit aujourd'hui en tant que jardinier paysagiste.



ROMAIN BONNANT,
25 ANS

**JARDINIER EN CRÉATION,
SPÉCIALISÉ EN
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE**

Les métiers du paysage, je les ai découverts grâce à un ami, alors que je me destinais à la mécanique... Quand j'ai débuté mon BEPA⁽¹⁾ travaux paysagers, j'ai tout de suite accroché ! Découvrir la diversité des plantes, apprendre à les reconnaître, à créer un jardin, tout cela m'a beaucoup plu. J'ai donc poursuivi par un bac pro aménagements paysagers en alternance. Ces trois ans en entreprise m'ont énormément appris car mon patron me laissait beaucoup d'initiatives. Très vite, par goût, je me suis lancé dans la pose de dallage ou la création de murs en pierre. Souvent, en fin de journée, je démontais mon mur car il était mal fait... C'est ainsi que j'ai beaucoup appris. J'ai ensuite passé, sur les conseils de mon patron, un CQP maçonnerie paysagère. Aujourd'hui, j'interviens sur des chantiers très différents, pour poser du dallage, réaliser des murs en pierre, des bordures de piscine, mais aussi créer des massifs, planter... J'aime beaucoup l'idée de partir de rien et d'avoir ensuite la satisfaction du résultat fini ! ■

(1) Voir p. 32.

(2) Le BTA n'existe plus. Il est remplacé aujourd'hui par le bac pro.



HERVÉ BARTHOLIN,
38 ANS

**JARDINIER PAYSAGISTE
EN ENTRETIEN**



ÉRIC TRIPAULT,
43 ANS

**JARDINIER PAYSAGISTE
EN ENTRETIEN
ET CRÉATION**

A

près un CAP-BEP aménagement de l'espace, puis un brevet de technicien agricole (BTA)², je me suis orienté vers un BTSA aménagements paysagers en apprentissage. Depuis une dizaine d'années, j'ai rejoint une entreprise à Lyon, en tant que jardinier paysagiste en entretien. Nous entretenons les jardins et les parcs d'entreprises, d'usines mais aussi de résidences haut de gamme. L'hiver, notre travail consiste essentiellement à tailler les arbustes, bêcher les massifs et les entretenir. En revanche, dès le début de la saison, nous intervenons beaucoup plus fréquemment pour la tonte, la plantation des fleurs, le suivi de l'arrosage et même encore de la taille. À force d'intervenir dans les mêmes lieux, on finit par connaître les habitants des résidences et c'est assez agréable. J'aime aussi apporter ma touche personnelle, quand c'est possible, pour faire évoluer le jardin. ■

J'

ai changé d'orientation professionnelle en cours de route. Pendant dix ans, après un bac F3, j'ai travaillé comme électromécanicien dans des usines pour réparer des machines. Après un bilan de compétences, j'ai choisi de préparer un bac pro aménagements paysagers en formation adulte. J'avais envie d'être en extérieur et de gagner en autonomie. L'entreprise dans laquelle j'ai fait mon stage m'a embauché comme chef d'équipe jardinier. Grâce à mes connaissances en électromécanique, je peux m'occuper d'arrosage automatique. Je fais aussi beaucoup de petite maçonnerie, dallages, murets, pavés, de la pose de clôture, des plantations, du terrassement... Pour la création de jardins, on travaille à partir des idées de notre patron, mais nous apportons aussi les nôtres. C'est un métier qui offre une certaine autonomie quand on travaille en confiance. ■

JARDINIER/ÈRE PAYSAGISTE EN COLLECTIVITÉ

FORMATION CAP agricole, BPA, BP, bac pro, BTSA aménagements paysagers. **QUALITÉS** endurance physique, technicité, goût du contact et du travail en équipe. **SALAIRE DÉBUTANT** 1450 à 1600 euros brut/mois.



MAXIME NOBLECOURT, 28 ANS

JARDINIER PAYSAGISTE EN COLLECTIVITÉ

Depuis 3 ans, Maxime exerce ses talents de jardinier dans une collectivité territoriale. Un domaine qui lui convient d'autant mieux que la ville pour laquelle il travaille mène une politique très respectueuse de l'environnement.

Lors de ma formation en lycée professionnel agricole, j'ai suivi plusieurs stages qui m'ont fait découvrir différentes facettes du métier : l'entretien, la création, la maçonnerie, mais aussi les jardins zen. Après quelques années en entreprise privée, j'ai eu envie de rejoindre une municipalité pour le contact avec le public. J'ai postulé à la ville de Courbevoie car elle était classée parmi les villes les mieux fleuries de France et reconnue pour sa politique en matière d'espaces verts. Depuis, j'ai pu suivre plusieurs formations dont une sur la « taille raisonnée » et une autre sur « espaces verts et développement durable ». Quand je travaille sur un massif, il y a toujours quelqu'un qui nous pose des ques-

tions, certains nous demandent même des conseils pour leurs jardins ! Même chose lorsque l'on utilise des techniques type paillage ou désherbage alternatif. Nous sommes un peu une vitrine. Nous devons montrer l'exemple, c'est très agréable d'avoir ce rôle. J'apprécie aussi le travail en équipe et les échanges avec d'autres intervenants, comme des spécialistes des fontaines, des maçons, des électriciens, ainsi qu'avec les autres services de la ville. J'ai également des missions variées comme, dernièrement, participer à une action de sensibilisation à la biodiversité. On peut aujourd'hui, dans le public comme dans le privé, construire son projet professionnel et évoluer. Pour moi, ce sera dans le domaine de la nature, bien sûr ! ■

PARCOURS

Après la 3^e, j'ai intégré une école d'horticulture pour préparer un BEPA*, puis un bac pro en aménagement de l'espace, option travaux paysagers en lycée professionnel agricole. J'ai suivi ce cursus en formation continue, avec chaque année plusieurs semaines de stages en entreprise. J'ai ensuite poursuivi avec un BTSA aménagements paysagers.

* Voir p. 32.



JARDINIER/ÈRE EN ESPACES NATURELS

FORMATION CAP agricole, BPA, BP, bac pro aménagements paysagers.

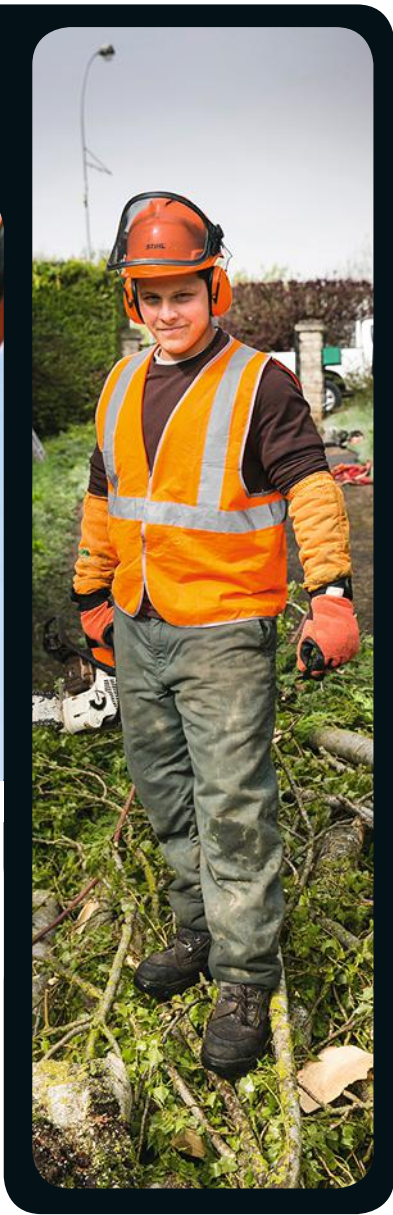
QUALITÉS endurance physique, bonne connaissance des végétaux, intérêt pour l'environnement. **SALAIRE** de 1450 à 1900 euros brut/mois selon l'activité et les spécialités de l'entreprise.



GUILLAUME VIDAL, 19 ANS

JARDINIER EN ESPACES NATURELS, ENTRETIEN DES BERGES

Après un bac pro, Guillaume a choisi de travailler dans la gestion des espaces naturels. Un métier qui requiert une bonne connaissance des végétaux, pour des missions de protection des zones sensibles.



PARCOURS

Après la 3^e, je suis entré en 2^{de} professionnelle nature, paysage et forêt, pour préparer un bac professionnel aménagements paysagers, en apprentissage. J'ai pu travailler durant mon cursus dans 3 entreprises différentes. C'était très formateur !



Ma formation en alternance m'a permis non seulement d'approfondir mes connaissances sur les végétaux mais aussi de découvrir les différents aspects du métier. Dans la première entreprise, je travaillais essentiellement dans l'entretien des espaces verts ; dans la seconde, j'ai découvert l'égouttage et la création de jardins ; dans la troisième, la création de dallages et les aménagements paysagers. Comme j'avais envie de travailler vraiment en pleine nature, j'ai décidé d'intégrer une société spécialisée notamment dans l'entretien et la gestion des espaces naturels. Aujourd'hui, je travaille dans l'entretien des berges de rivières ou de canaux. Il s'agit de

supprimer les bois morts ou les arbres fragiles et d'enlever les embâcles : tout ce qui peut gêner le bon écoulement de l'eau. J'interviens aussi dans les zones classées dites « espaces naturels sensibles » tout comme dans les parcs naturels. Notre mission consiste alors à entretenir ces lieux fragiles dans le plus grand respect de l'environnement. On utilise notamment des tapis de rétention au moment de remplir le réservoir des engins afin de ne pas polluer les sols. Nous utilisons aussi des engins spécialisés à basse pression au sol pour les travaux de débroussaillage, avec exportation de la matière végétale broyée. L'objectif est de perturber le moins possible ces milieux sensibles. J'aime cette approche respectueuse de la nature. ■

FORMATION CS arboriste élagueur (diagnostic et taille des arbres), accessible après CAP agricole, BPA travaux paysagers, BP ou bac pro aménagements paysagers ou forêt. **QUALITÉS** bonne condition physique (ne pas avoir le vertige !), technicité, prudence. **SALAIRE** de 1550 à 2200 euros brut/mois.



ROMAIN BOISSIÈRE, 25 ANS

GRIMPEUR-ÉLAGUEUR

Après son BTSA aménagements paysagers, Romain a intégré une entreprise pour se former à l'élagage. Aujourd'hui, à l'aise dans ce métier technique et sportif, il continue à évoluer dans les airs en toute sécurité...

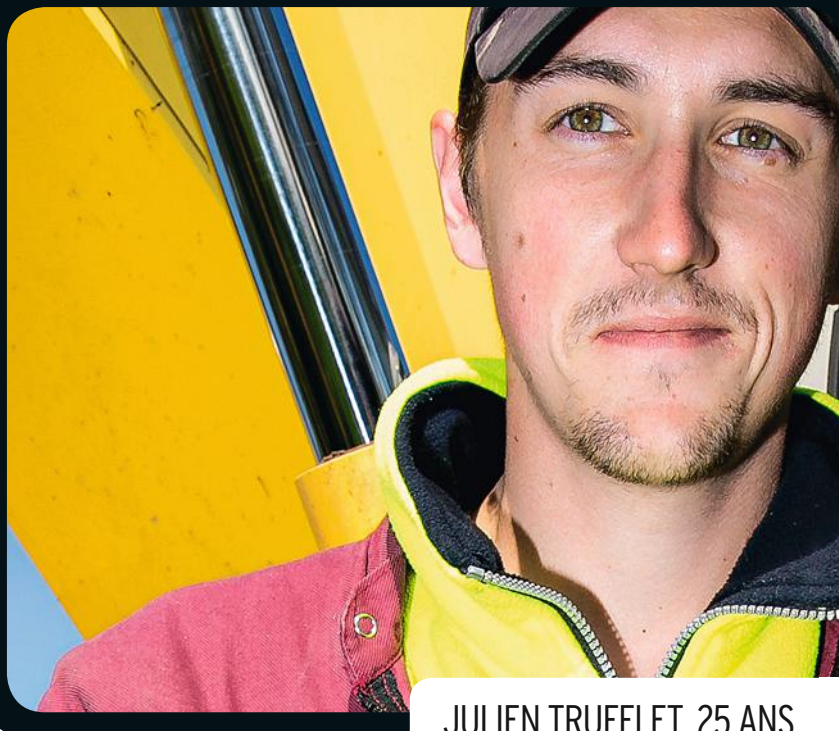
PARCOURS

Après mon bac S, je suis allé en fac de médecine. Après avoir tenté deux fois le concours, j'ai décidé de répondre à mes goûts personnels et de changer de cursus. C'est ainsi que je me suis inscrit dans un BTSA aménagements paysagers. Ensuite, j'ai suivi un CS en taille et soins aux arbres, en apprentissage, pour devenir élagueur.

Attiré par le métier de paysagiste, je ne connaissais pas celui d'élagueur. C'est à l'occasion d'un salon professionnel que je l'ai découvert. Il m'a très vite séduit par son côté sportif. Dans un bureau, j'avais peur de m'ennuyer ! Originaire de l'Orléanais, j'ai cherché une entreprise sur place. C'est ainsi que j'ai trouvé celle qui m'emploie aujourd'hui. Si ce métier attire beaucoup de jeunes, beaucoup changent de voie en cours de route. Car, contrairement à ce que certains peuvent penser, il demande une grande technicité et beaucoup de maîtrise. Pas question de jouer les risque-tout ! Quand

il s'agit de grimper dans un arbre pour le démonter en plusieurs parties, il faut bien réfléchir sur la manière de s'y prendre. On n'improvise pas, attaché par deux cordes à 20 mètres du sol ! Respecter les règles de sécurité est primordial. D'où l'importance aussi de travailler en binôme, ce qui suppose une bonne entente au sein de l'équipe. C'est cette globalité du métier qui me plaît : l'aspect physique, le travail en corde, mais aussi la technicité et la réflexion. Il faut à la fois aimer évoluer dans les airs, tout en sachant garder la tête froide. Et puis, comme chaque arbre est différent, j'en apprend encore tous les jours ! ■

FORMATION bac pro aménagements paysagers, permis Caces (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité). **QUALITÉS** technicité, concentration, esprit d'équipe, maîtrise de soi. **SALAIRE** de 1500 à 2500 euros brut/mois.



JULIEN TRUFFLET, 25 ANS
**CONDUCTEUR D'ENGINS
DANS DES ESPACES VERTS**

Julien aime conduire des engins... Toutes sortes d'engins : des tracteurs, des pelles, des camions, des grues... Mais toujours en délicatesse. Car dans un jardin, avec une équipe de collègues autour, mieux vaut être précis et prudent !

J'ai toujours aimé la campagne, les jardins... Je ne me voyais sûrement pas enfermé dans un bureau ! Et, en choisissant ce métier, j'ai répondu à ma passion : conduire les engins. Pelles, tracteurs, chargeurs, camions, grues... J'adore aussi le fait d'arriver dans un espace pour tout refaire. Redessiner des vallonnements, replanter entièrement le gazon, creuser le sol pour y aménager un bassin ou même une piscine, enfouir des réseaux d'arrosage ou d'électricité... Bref, on casse tout et on recrée du tout beau, tout neuf. C'est un plaisir de voir le visage réjoui des clients, après notre

intervention. Souvent, ils ne s'attendent pas à un tel résultat.

Mais attention, conduire des engins dans des espaces réduits, comme le sont souvent les jardins des particuliers, avec des collègues à proximité, cela demande beaucoup de concentration et de minutie. L'esprit d'équipe est primordial. Récemment, à Cancale, nous intervenions dans un jardin, à flanc de falaise : il fallait être particulièrement attentif pour éviter tout risque d'accident. Et quand vous transplantez un arbre qui vaut plusieurs milliers d'euros, mieux vaut ne pas lui abîmer les racines... Cela exige une véritable habileté. ■

PARCOURS

Après un BEPA* travaux paysagers à Rennes, j'ai fait un bac pro aménagements paysagers, en apprentissage. Après un détour d'un an chez un ostréiculteur pour conduire des engins, je suis revenu à mes premières amours, le jardin. J'ai passé mes permis poids lourds, et les Caces pour piloter tous les engins.

* Voir p. 32.



INSTALLATEUR/TRICE DE SYSTÈMES D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

FORMATION bac pro, CS arrosage ou BP aménagements paysagers.

QUALITÉS polyvalence et précision technique, sens du contact.

SALAIRE de 1600 à 2500 euros brut/mois.

PARCOURS

Après un CAP et un BEP de micro-mécanicien, l'employeur de mon père, qui était spécialisé dans ce domaine, m'a proposé d'intégrer l'entreprise. J'y ai tout appris sur le tas... Mes connaissances en électromécanique me sont très utiles dans ce métier, qui demande des connaissances en électricité notamment. Mais on peut se former également grâce au CS arrosage intégré, après un bac pro.



BRUNO RAMAUGÉ, 49 ANS

INSTALLATEUR DE SYSTÈMES D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Cela fait maintenant 27 ans que Bruno installe des systèmes d'arrosage automatique partout en France et à l'étranger. Il reste toujours aussi passionné par ce métier car il doit savoir tout faire, en toute autonomie, et dans la perfection...

Le métier d'installateur de systèmes d'arrosage est très polyvalent. C'est un des aspects du métier qui me plaît beaucoup. Il nécessite des connaissances à la fois en électricité, en plomberie, en hydraulique, en terrassement, en végétaux, en maçonnerie... Quand un client fait appel à nous, on étudie sa demande, puis on réalise un plan du jardin et de l'installation, qu'on lui soumet avec l'aide de notre bureau d'études. Il faut en effet prendre en compte la pluviométrie et les besoins des plantes. Une fois le devis accepté, vient la phase de réalisation, qui peut durer de quelques jours à plusieurs mois. Tranchées, passage des conduites d'eau et d'électricité, mise en

place de programmeurs et d'arroseurs : on doit savoir tout faire !

Autre aspect essentiel : les bonnes relations avec le client, car il nous arrive de rester sur place plusieurs semaines. Comme ensuite nous entretenons ces installations, la qualité du contact s'avère primordiale. D'autant que nos clients sont souvent des personnes aisées, sympathiques mais exigeantes ! Les finitions doivent être parfaites. J'apprécie aussi la diversité de nos chantiers, souvent situés dans des sites prestigieux : des golfs, des terrains de sport pour des clubs de Ligue 1, des parcs de châteaux, des jardins privés, des terrasses... Avec l'expérience, j'ai acquis une véritable autonomie. Cela compte beaucoup pour moi. ■



FORMATION bac pro production horticole ou aménagements paysagers, complété par de la formation continue, CQP maîtrise paysagère du végétal.
QUALITÉS curiosité, créativité, sens artistique, permis B obligatoire, connaissances des végétaux, sens relationnel.
SALAIRE de 1700 à 2600 euros brut/mois.



MARIE-CLAIRE CHIVET

**PAYSAGISTE D'INTÉRIEUR,
 DÉCORATRICE FLORALE**



Marie-Claire, passionnée par les plantes et par les fleurs, travaille pour une entreprise spécialisée dans le paysagisme d'intérieur événementiel. Elle apprécie la variété et l'originalité des compositions qui lui sont demandées.

Depuis toujours, j'avais envie de travailler avec les fleurs ! J'ai débuté dans l'horticulture et j'ai connu ensuite plusieurs expériences professionnelles chez des horticulteurs mais aussi dans le paysagisme d'intérieur. Depuis 4 ans, j'ai rejoint une société en région parisienne spécialisée dans ce secteur. Nous travaillons à la fois pour des salons afin d'assurer la décoration des stands, mais aussi pour des événements, comme des défilés de mode ou des vitrines de magasins, et nous fournissons et entretenons des plantes pour des bureaux. Aujourd'hui, je suis responsable de tous les achats de plantes pour ces événements. De plus, je gère l'atelier de composition

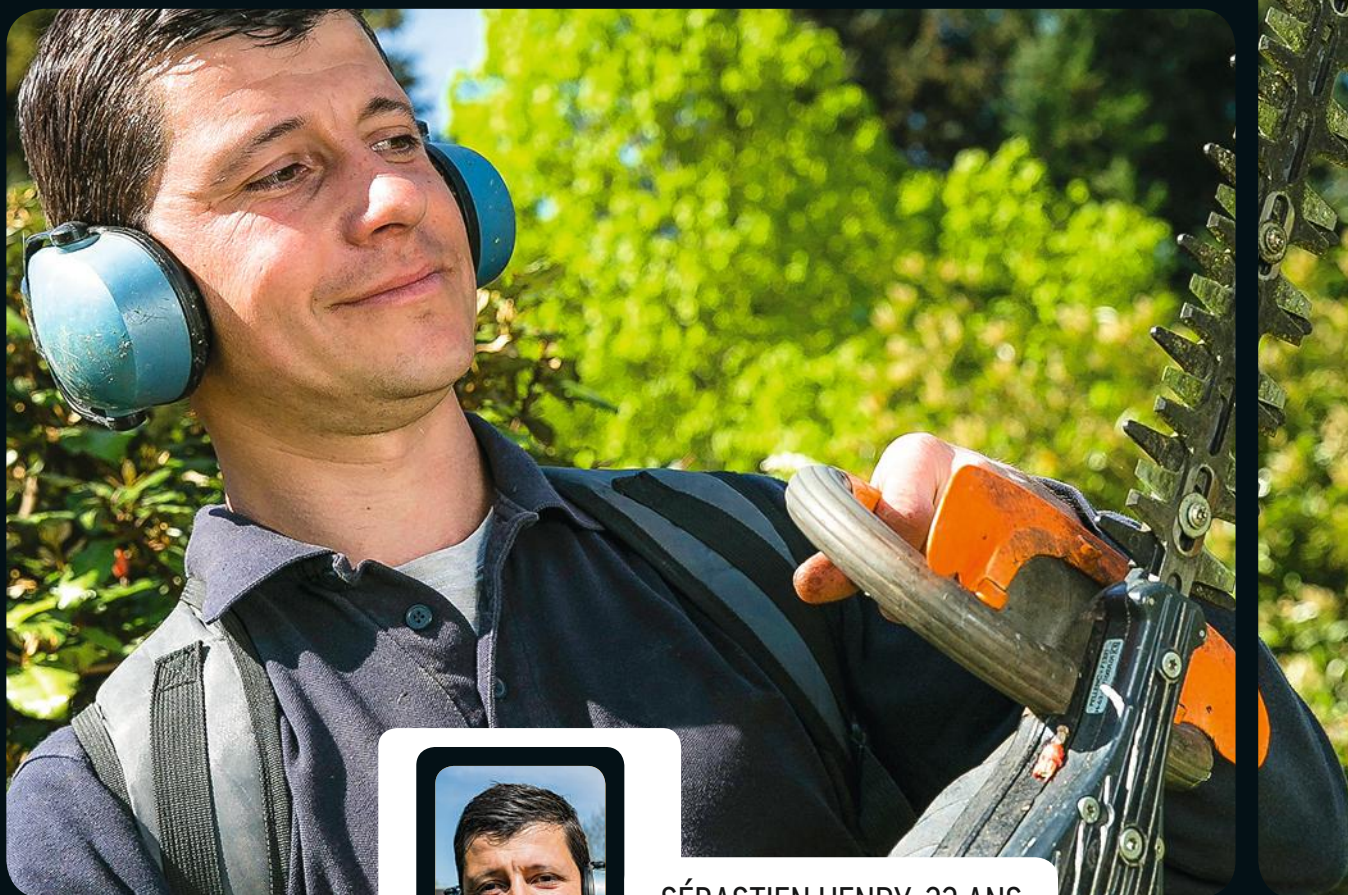
florale. Deux ou trois fois par semaine, je me rends à Rungis pour acheter les plantes et les fleurs nécessaires. Nous avons régulièrement des demandes originales, comme le fait de recomposer le jardin de Marie-Antoinette pour un défilé de mode ! À moi alors, de trouver les plantes, arbres et fleurs nécessaires, mais aussi les accessoires pour la décoration. Un jour, il m'est arrivé de végétaliser un kiosque en recréant une glycine en fleurs en janvier... Il faut aussi savoir faire preuve parfois d'imagination et d'ingéniosité. Ce qui est motivant, c'est que nous participons à des événements marquants, comme un mariage par exemple, pour lequel nous avons réalisé trois décors différents... Une fois le travail fini, on a été bluffés par le résultat ! ■

PARCOURS

En sortie de 3^e, j'ai suivi un BEPA* horticulture-floriculture, pour apprendre à bien connaître les plantes et les fleurs. J'avais envie de travailler en serre. J'ai débuté par une année en horticulture à la ville de Bully-les-Mines, dans ma région d'origine. J'ai ensuite appris le métier de fleuriste pendant deux ans à travers différents stages, avant de me lancer dans la composition florale.

* Voir p. 32.

FORMATION bac pro, suivi d'un CS, BTSA AP. **QUALITÉS** réactivité, compétences techniques et artistiques, sens du contact. **SALAIRE** 1 550 à 2 800 euros brut/mois selon l'activité et les spécialités de l'entreprise.



Sébastien s'investit dans les jardins de particuliers, en majorité des personnes retraitées. Audric, quant à lui, intervient en ville, sur des chantiers variés. Il prend un plaisir particulier dans ses créations novatrices comme les murs végétalisés. Très motivés par le côté créatif de leur métier, tous deux apprécient également le contact humain avec leurs clients.



SÉBASTIEN HENRY, 33 ANS

CHEF D'ÉQUIPE EN ENTRETIEN DE JARDINS

La nature, je dois avoir ça dans les veines ! Mon oncle était paysagiste et mon grand-père agriculteur... Après un BEPA* travaux paysagers, j'ai poursuivi par un bac pro, puis un BTSA aménagements paysagers. Le bac pro m'a apporté les bases techniques, tandis que le BTSA m'a fait découvrir la dimension créative. Après quelques années en région parisienne comme ouvrier dans la création et l'entretien de jardins, j'ai souhaité revenir dans l'Orléanais. Aujourd'hui, je suis chef d'équipe et je travaille avec une collègue jardinier paysagiste pour l'entretien de jardins chez des particuliers, dans une entreprise de services à

la personne. Notre rôle : faire évoluer les jardins après une création ou simplement entretenir un jardin existant, c'est-à-dire, tailler les plantes, ramasser les feuilles, redessiner un massif, mettre en valeur les plantes pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes. J'apprécie beaucoup cette dimension qualitative. J'avais aussi besoin du contact avec les clients, en majorité des retraités. Leur expliquer ce que l'on fait les rassure. Nous ne sommes pas seulement une entreprise qui effectue des travaux et puis s'en va une fois la mission terminée. Le jardin a une dimension thérapeutique, il ne faut pas l'oublier... ■

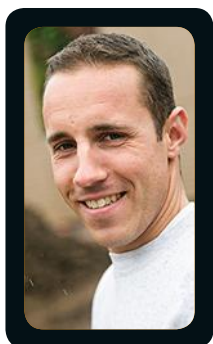
* Voir p. 32.



REGARDS CROISÉS

THOMAS,
CHEF D'ÉQUIPE

« J'apprécie particulièrement le travail en autonomie. Toutefois, nous dépendons beaucoup du travail des uns et des autres. Il est donc essentiel d'entretenir une relation de confiance, aussi bien avec les clients qu'avec les collègues. »



AUDRIC MANCEAU, 25 ANS

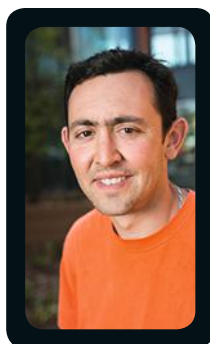
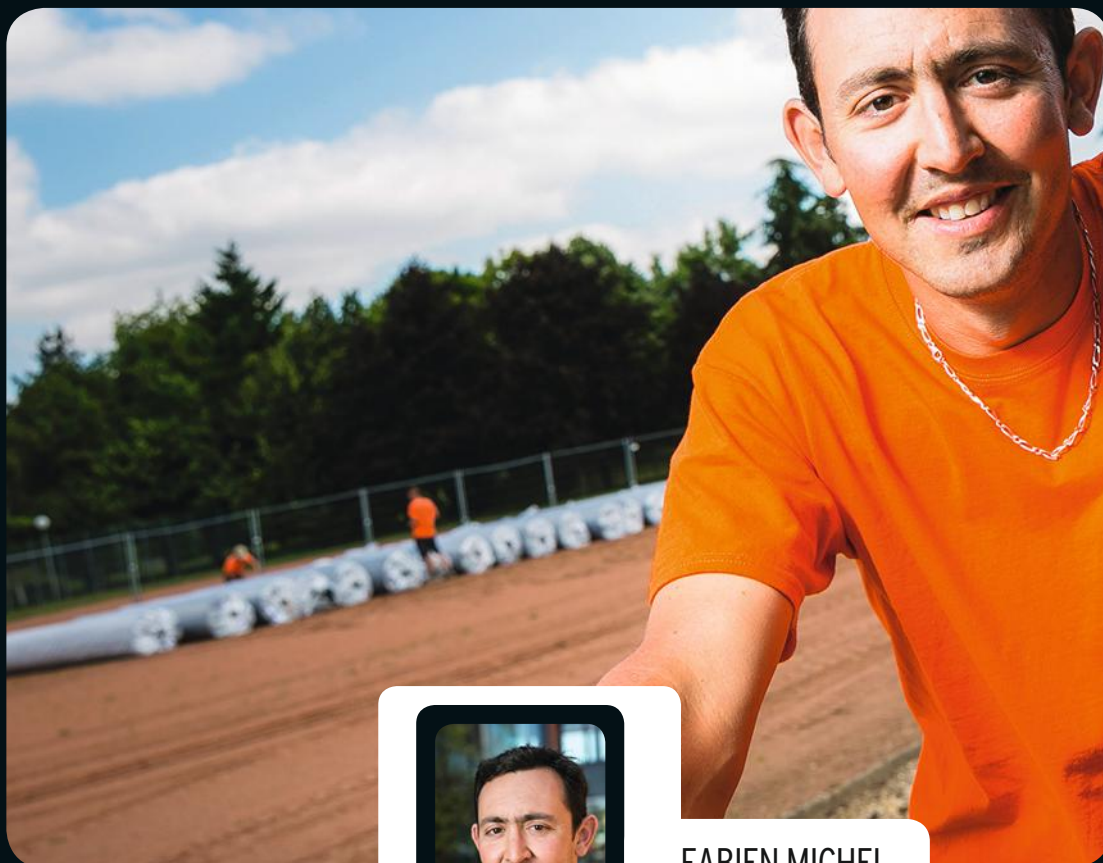
**CHEF D'ÉQUIPE,
CRÉATEUR DE MURS VÉGÉTALISÉS**

Depuis le collège, j'avais envie de travailler dans l'univers du jardin. J'ai donc passé un bac STAE*, puis j'ai poursuivi avec un BTS aménagements paysagers. Chef d'équipe pour une entreprise d'Orléans depuis 7 ans, j'interviens toujours en binôme, en tant que responsable de la bonne marche du chantier sur le terrain. Un rôle d'organisation où le relationnel avec le client est aussi très important. En cas de souci, j'essaie de résoudre moi-même le problème ou je fais remonter l'information auprès du conducteur de travaux. Nous intervenons sur des chantiers variés comme le réaménagement d'un théâtre de verdure au bord du Loiret

ou pour reverdir d'imposants bâtiments. Il y a quelques années, j'ai suivi une formation pour créer des murs végétalisés. Depuis, nous en avons réalisé plusieurs : celui du conseil général à Orléans, ou celui du collège de Châtillon. Dans ce métier, j'apprécie le fait de partir de rien et d'aboutir à un résultat spectaculaire ! ■

* STAE, sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement, aujourd'hui STAV, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

FORMATION BTSA AP, CS, licence pro. **QUALITÉS** sens de l'organisation, technicité, audace, bon relationnel. **SALAIRE** de 1 850 à 2 900 euros brut/mois selon l'activité et les spécialités de l'entreprise.



FABIEN MICHEL,
33 ANS

**CHEF DE CHANTIER, SPÉCIALISÉ
EN TERRAINS DE SPORT**

Fabien aime travailler à l'extérieur tout en bénéficiant d'une réelle autonomie. Quant à Mathieu, il est motivé par la diversité des chantiers dont il a la charge. Tous deux insistent sur la dimension humaine, essentielle pour manager les équipes sur le terrain.

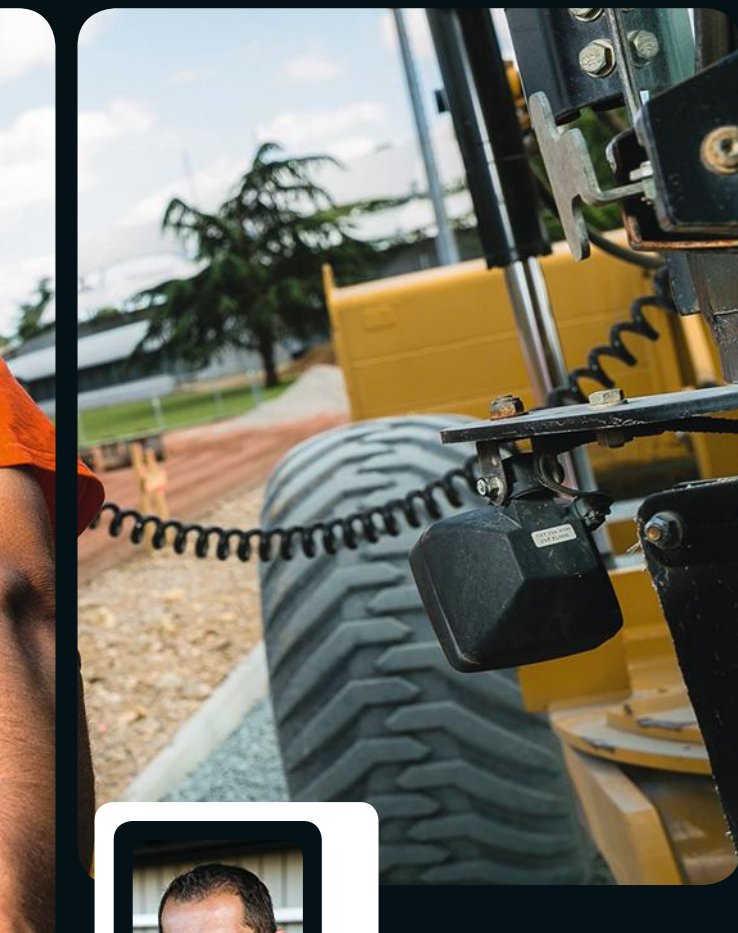
M

a priorité, lorsque j'ai dû m'orienter ? Travailler à l'extérieur. Après un bac S, j'ai préparé un BTSA aménagements paysagers. Et comme le sport m'intéressait, j'ai complété par une formation d'un an sur la création et l'entretien des terrains de sports, en alternance. Une fois diplômé, j'ai souhaité revenir dans la région lyonnaise. J'ai débuté ici comme ouvrier spécialisé, puis je suis passé chef d'équipe. Depuis 3 ans, je suis chef de chantier.

Nous travaillons sur des chantiers très variés, comme récemment le réaménagement de la place Bellecour à Lyon : terrassement, passage de réseaux, plantation de 110 arbres,

arbustes et vivaces, de 24 000 bulbes... Nous réalisons aussi des terrains de foot, de plus en plus en gazon synthétique, ou des parcours de golf. Mon poste consiste à manager les équipes sur place, à respecter les plans et à les adapter au terrain, à résoudre tous les soucis techniques qui apparaissent et à travailler en bonne intelligence avec le conducteur de travaux qui chapeaute l'ensemble. J'aime ce poste, car je bénéficie d'une réelle autonomie d'action. ■

* STAE, sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement, aujourd'hui STAV, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.



REGARDS CROISÉS

CHRISTELLE,
CHEFFE DE CHANTIER

« Mon métier consiste à organiser et à gérer au mieux mes chantiers avec mes jardiniers, chacun étant qualifié pour un poste bien précis. C'est un travail d'équipe à cent pour cent. »



MATHIEU DESBAT,
27 ANS

CHEF DE CHANTIER

Je sais pourquoi j'ai choisi ce métier : mon père était responsable des espaces verts d'une ville... Après un bac STAE*, puis un BTSA aménagements paysagers, en apprentissage, j'ai choisi de faire un CS, certificat de spécialisation arrosage intégré. J'aime bien la dimension technique et l'innovation qui touchent ce domaine. En tant que chef de chantier, je gère sur le terrain l'arrosage ou la fontainerie, mais pas seulement. Ainsi, pendant 2 ans, j'ai organisé le travail des équipes pour le tramway de Dijon, qui compte 80 % d'espaces verts, avec une plateforme engazonnée, arborée et arrosée. Il fallait donc prévoir les terrassements, les

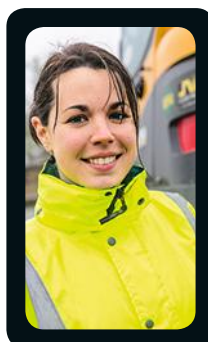
réseaux d'eau et d'électricité, les gazons, les plantations... Mon travail consiste à faire le lien entre le conducteur de travaux basé au bureau et les équipes sur chaque chantier. J'explique ainsi aux chefs d'équipe les tâches à accomplir dans la journée.

Je gère aussi les commandes de matériel et des matériaux, ainsi que la main-d'œuvre sur place. Sans oublier le reste du travail au bureau, concernant l'avancement du chantier ou la mise à jour des plans en fonctions des travaux réalisés. C'est un métier complet qui nécessite de vraies qualités humaines pour manager les équipes et les motiver, notamment quand les conditions climatiques sont difficiles. ■

FORMATION BTSA AP, licence pro, diplôme d'ingénieur.

QUALITÉS compétences de manager, réactivité et organisation, bon relationnel.

SALAIRE de 2500 à 4500 euros brut/mois selon l'activité et les spécialités de l'entreprise.

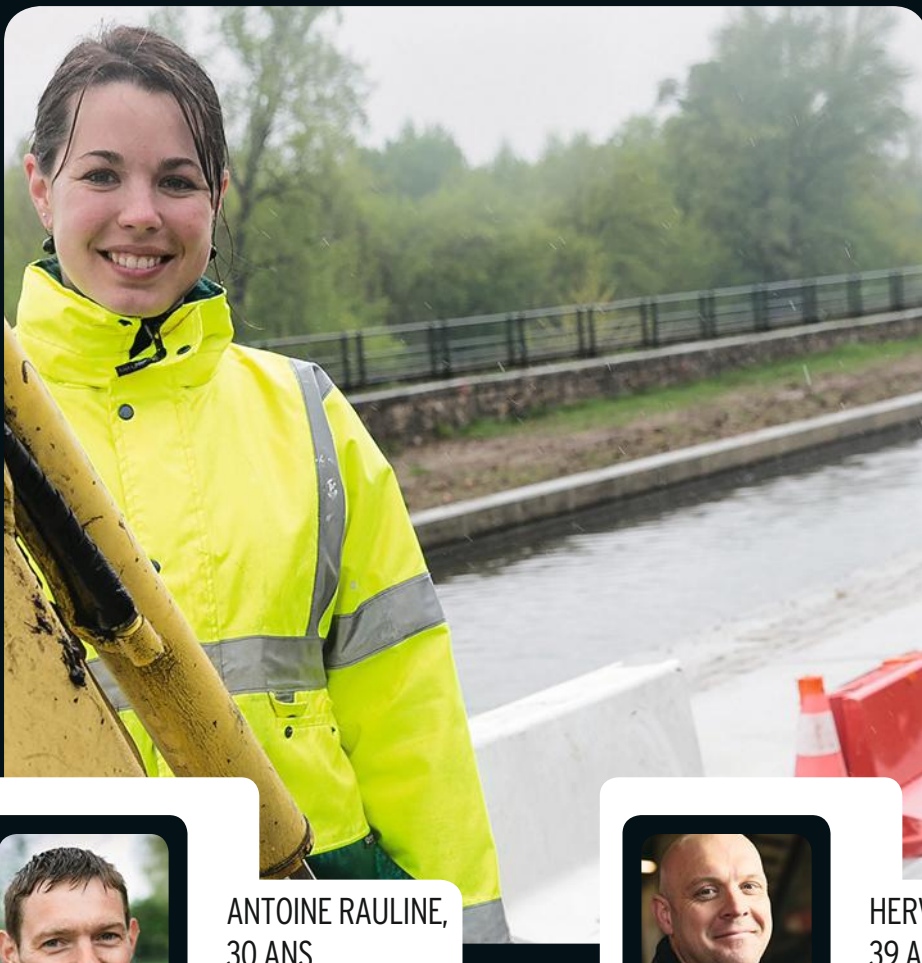


VIRGINIE GUTTER,
27 ANS

**CONDUCTRICE DE TRAVAUX
POUR LES MARCHÉS PUBLICS**

Après une première expérience dans la création de jardins de particuliers, Virginie a relevé un beau défi en acceptant le poste de conductrice de travaux. Antoine, ingénieur de formation, a d'abord passé une année comme chef d'équipe sur le terrain. Quant à Hervé, il a commencé sa carrière dans les forêts. Très impliqués dans leur rôle sociétal et environnemental, ils déploient aujourd'hui tout leur savoir-faire sur les chantiers qu'ils dirigent.

Les plantes, le dessin et la nature : ce sont ces passions qui m'ont fait choisir ce métier. Après mon bac STAE*, j'ai passé un BTSA aménagements paysagers, puis une licence professionnelle aménagement et gestion des espaces naturels et paysagers, à Nantes. J'ai été embauchée au bureau d'études de l'entreprise de paysage où je travaille à l'heure actuelle. Mon travail au départ consistait à m'occuper des projets des particuliers : dessins, plans, conception, chiffrage, suivi des travaux. Après 3 ans, mon patron m'a proposé de prendre un poste de conductrice de travaux pour gérer les chantiers des marchés publics. C'était un peu un défi pour moi, à 25 ans ! Mais il m'épaula dans ce poste, tout comme mon collègue ingénieur conducteur de travaux. Lors des réunions de chantier avec les autres corps de métiers, je suis toujours la seule femme... J'ai souvent droit à des questions techniques pour me tester ! Mais finalement, tout se passe très bien. J'aime aussi le côté imprévisible des chantiers, même si on fait tout pour bien les organiser. Il faut savoir réagir vite et trouver les bonnes solutions. C'est très stimulant... ■



ANTOINE RAULINE,
30 ANS
**CONDUCTEUR
DE TRAVAUX SUR
DES CHANTIERS
TRÈS DIVERSIFIÉS**



HERVÉ BULTÉ,
39 ANS
**CONDUCTEUR
DE TRAVAUX,
SPÉCIALISTE
DES MILIEUX NATURELS**

La botanique et la nature m'ont toujours attiré. J'ai intégré l'école d'ingénieurs INHP à Angers après avoir passé un bac STAE*, puis un BTSA aménagements paysagers. Cette école m'a appris à considérer un chantier comme un projet à mener de A à Z. Quand j'ai été embauché, j'ai d'abord passé un an sur le terrain, en tant que chef d'équipe. C'est essentiel pour être bien accepté. Mon métier consiste à étudier les besoins matériels et humains d'un chantier, à le planifier, puis à en assurer le suivi et la réception par le client. L'objectif : tout organiser pour que le chantier se déroule le mieux possible. C'est un métier varié, d'autant que nos interventions sont très diversifiées : plantations, mise en place de systèmes d'arrosage, pavage, bordures, entretien. Le tout dans une démarche « sociétale-environnementale ».

* STAE, sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement, aujourd'hui STAV, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Après un BEPA* aménagement de l'espace forestier, un BTA** et un BTSA gestion forestière, j'ai réalisé une partie de ma carrière dans l'univers des forêts. Depuis 3 ans, j'ai intégré, en tant que conducteur de travaux, une société spécialisée dans l'entretien des espaces naturels. Je gère des chantiers d'égale, pour les collectivités et les particuliers, mais aussi des chantiers d'entretien et de protection de rivières. Nous utilisons pour cela des techniques dites végétales : des pieux en bois, des boudins en fibre de coco, du végétal au lieu du béton ou du métal utilisés jadis. Mon poste consiste à gérer les chantiers du début à la fin, de la réponse aux appels d'offre jusqu'à la facturation, en passant par leur réalisation et le suivi des équipes. C'est un poste à responsabilités, où l'on dispose d'une réelle autonomie.

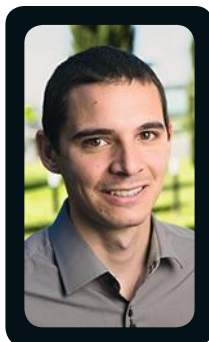
* Voir p. 32.

** Le BTA n'existe plus. Il est remplacé aujourd'hui par le bac pro.

FORMATION BTSA AP, licence pro, diplôme d'ingénieur, formation en management. **QUALITÉS** esprit d'entreprise, disponibilité, sens de l'organisation, bon relationnel. **SALAIRE** chef d'agence : de 3 000 à 7 000 euros brut/mois ; chef d'entreprise : revenus très variables, parfois faibles en début d'activité.



Jean-Damien a toujours été proche de la nature... Élodie a eu le déclic pour les métiers du paysage en 2^{de}. Tous deux ont suivi une école d'ingénieurs, l'Itiape, en alternance. Quant à Williams, passé de la fac à un BTSA, il s'est ensuite formé au management. Pour développer leur entreprise, ils tirent parti de leur créativité... avec une forte dimension commerciale.



JEAN-DAMIEN ANNINO,
30 ANS

**RESPONSABLE D'AGENCE
DANS UNE GRANDE
ENTREPRISE**



Le contact avec la terre a toujours été très important pour moi... Après un bac S, puis un BTSA aménagements paysagers, j'ai poursuivi avec l'itiape, une école d'ingénieurs. Ces 3 années en alternance m'ont énormément appris. Pendant 2 ans, j'ai travaillé comme jardinier sur le terrain et la 3^e année dans la conduite de chantier. Une fois diplômé, j'ai été embauché comme adjoint au conducteur de travaux, puis on m'a proposé un poste de responsable d'agence. À 26 ans, j'ai donc pris la responsabilité de l'agence qui gère les 200 contrats d'entretien de nos clients entreprises. Un poste très complet : prospection commerciale, réalisation d'études et de devis, réponse aux appels d'offres publics, puis suivi des chantiers et management des équipes : 32 personnes. J'aime aussi notre démarche Zéro phyto*, l'emploi de techniques originales pour entretenir sans produits phytosanitaires. ■

* Sans produits chimiques de traitement.



ÉLODIE SINIGAGLIA,
33 ANS

**ASSOCIÉE
D'UNE PETITE
ENTREPRISE**



WILLIAMS LOUIT,
36 ANS

**REPRENEUR
D'UNE ENTREPRISE**



est en classe de seconde que j'ai eu la révélation pour ce métier, car il alliait la dimension artistique et créative au végétal : tout ce qui me plaisait ! Après un bac S option sciences de la vie et de la terre, je me suis orientée vers un BTSA aménagements paysagers, en alternance au château de Villandry... et ses magnifiques jardins. J'ai poursuivi avec une formation d'ingénieur à l'Itiap, toujours en alternance. J'ai pu ainsi parfaire mes connaissances sur le terrain et surtout apprendre la conception des projets, le chiffrage, la gestion des chantiers et des plannings, l'approvisionnement, bref tout ce qui est indispensable pour la gestion d'une entreprise. Afin de me rapprocher de mon conjoint, paysagiste et jeune chef d'une petite entreprise, j'ai rejoint la Touraine et suis devenue son associée. Il s'occupe de la réalisation et de la gestion du matériel, j'assure la dimension commerciale et la gestion de l'entreprise. Je suis fière d'être entrepreneur du paysage, un métier aux multiples facettes, passionnant, exigeant, mais aussi dévorant ! ■



l'origine, j'étais plutôt scientifique ! Après un bac S, j'ai fait un DEUG de biologie, puis j'ai bifurqué vers un BTSA aménagements paysagers, en alternance. Cela m'a passionné ! Je passais mes journées sur les chantiers, et mes soirées au bureau avec le chef d'entreprise, pour apprendre à faire des devis et à organiser les projets... Une fois mon BTSA en poche, je suis resté, tout en suivant un cursus en management par la formation continue. C'est essentiel d'aller plus loin si on souhaite un jour diriger une entreprise. En parallèle, j'ai développé le secteur création de la société, en tant que commercial et conducteur de travaux. Nous avons ainsi lancé de nouvelles offres, comme les bassins de baignades ou la maçonnerie paysagère... Nous sommes aujourd'hui plus de 20 salariés. L'année dernière, lorsque mon patron a souhaité passer le flambeau, j'ai repris la société. Une démarche longue et assez complexe ! Aujourd'hui, je garde la partie commerciale tout en assumant la gestion de l'entreprise et la communication. ■

FORMATION BTSA AP, licence pro, diplôme d'ingénieur.

QUALITÉS sens de l'écoute, organisation, adaptabilité. **SALAIRE** 2400 à 3100 euros brut/mois.



ÈVE IZAMBART, 30 ANS

DIRECTRICE D'UN SERVICE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Depuis 4 ans, Ève est directrice des espaces verts et de la voirie à Montfermeil, en région parisienne. À ce titre, elle est responsable d'un service de 59 personnes, avec qui elle assure l'aménagement des parcs et le fleurissement de la ville.

PARCOURS

Après un bac STAE* dans un lycée agricole, je me suis orientée vers un BTSA aménagements paysagers. Comme j'avais envie plus tard d'occuper un poste à responsabilités et d'approfondir mes connaissances, j'ai poursuivi par l'Itiape, une école d'ingénieurs basée à Lille. Grâce à ce cursus en alternance, j'ai découvert le travail au sein d'une collectivité locale, à la direction des parcs, jardins et espaces verts de la mairie de Paris.

* STAE, sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement, aujourd'hui STAV, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Passionnée d'équitation et de nature, je voulais travailler soit dans le domaine du cheval, soit dans le paysage... À la sortie de l'école d'ingénieurs, j'ai été tout de suite embauchée par la ville de Montfermeil, comme responsable des espaces verts. Deux ans plus tard, j'ai passé un concours de la fonction publique pour devenir ingénieur territorial. Aujourd'hui, je suis directrice du service environnement et cadre de vie, soit, en plus de la gestion des espaces verts, tout le secteur voirie.

Mes missions : encadrer ce service avec l'aide d'un directeur adjoint spécialisé dans la voirie. Nous gérons des projets

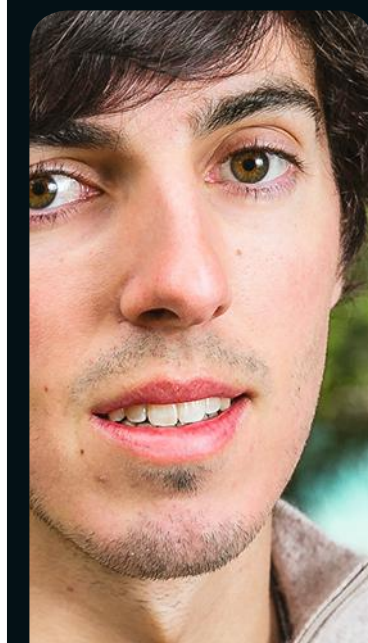
comme l'aménagement du parc Moulinsart, avec un maître d'œuvre extérieur, mais aussi tout le fleurissement de la ville ou le réaménagement de certaines rues. Nous accompagnons les élus dans leurs projets en leur faisant des propositions techniques et financières. Ensuite vient la rédaction des appels d'offres, puis la communication avec les habitants et, bien sûr, le suivi du chantier lui-même. Même si je passe beaucoup de temps au bureau pour gérer le budget, la préparation des dossiers, les commandes, j'aime me rendre plusieurs fois par semaine sur le terrain, pour ne pas me couper de la réalité de notre métier. C'est essentiel! ■

Mathieu apprécie particulièrement le contact avec les clients et le fait de pouvoir bien les conseiller grâce à son bagage technique. Un travail qu'il accomplit en collaboration étroite avec le chef de chantier et le gérant de l'entreprise.

Dès la 3^e, je savais ce que je voulais faire. C'est mon grand-père, avec qui je jardinais, qui m'a donné le goût des plantes. Grâce à ma formation en alternance, en BEPA*, puis en bac pro en tant qu'apprenti dans une entreprise de ma région, j'ai acquis les bases techniques : l'entretien des jardins, les plantations, l'engazonnement, la maçonnerie paysagère... Puis, en préparant mon CS, j'ai découvert le travail en bureau d'études : faire des plans, réaliser des études, répondre aux appels d'offres... Dès lors, j'ai eu envie de marier ces deux aspects, d'où mon poste actuel de technico-commercial. Mon métier consiste à me rendre chez les clients, à bien comprendre leurs attentes, à

établir un devis illustré, puis à le leur présenter. À cette étape, la démarche explicative s'avère essentielle pour les convaincre. Il faut leur prouver que l'on sait de quoi on parle et que l'on connaît bien les plantes, mais aussi tous les matériaux... Une fois le devis signé, je lance le chantier avec les équipes. Tout au long de sa réalisation, je reste l'interlocuteur du client, avec le chef de chantier. Notre clientèle, composée à 80 % de particuliers, nous demande des aménagements tels que des allées, terrasses ou pavages, mais aussi des plantations de haies ou d'arbres ou encore la réalisation de massifs. Les années que j'ai passées sur le terrain me sont aujourd'hui très précieuses. Sans cette expérience concrète du métier, je ne pourrais pas occuper ce poste. ■

FORMATION BTSA aménagements paysagers, CS, licence pro. **QUALITÉS** bon relationnel, sens commercial, connaissances techniques, créativité. **SALAIRE** de 2500 à 6000 euros brut/mois selon l'activité et les spécialités de l'entreprise.



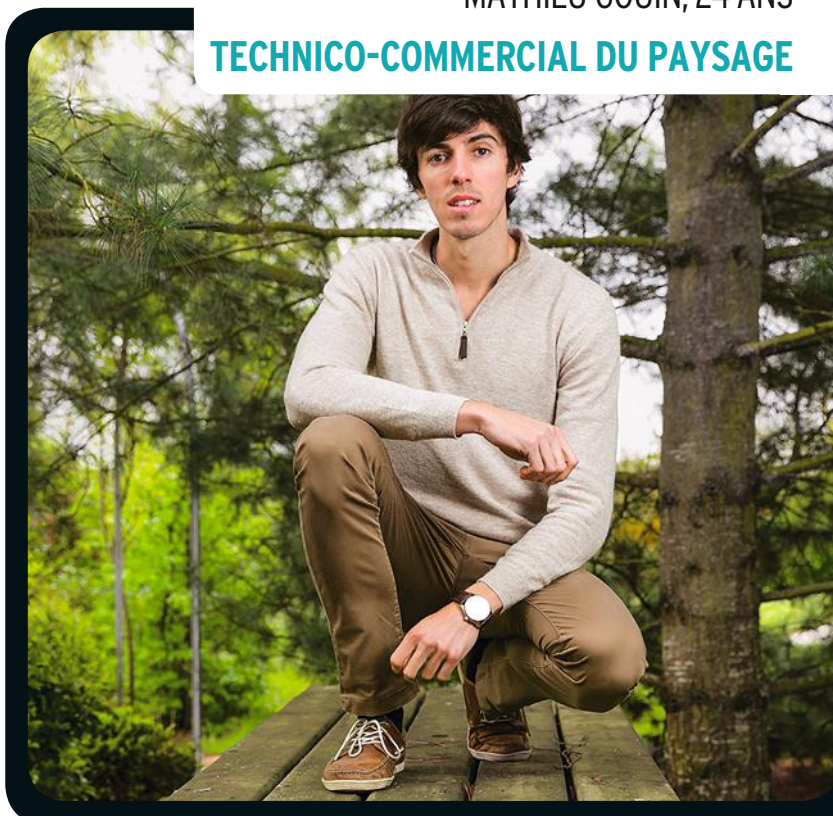
MATHIEU GOUIN, 24 ANS

PARCOURS

Après un BEPA* mené en apprentissage, j'ai poursuivi ma formation par un bac pro, puis un BTSA aménagements paysagers en formation adulte. J'ai ensuite complété mon cursus par un certificat de spécialisation en conception paysagère, le CS collaborateur du concepteur paysagiste, également en alternance.

* Voir p. 32.

TECHNICO-COMMERCIAL DU PAYSAGE



FORMATION écoles de conception paysagère. **QUALITÉS** créativité, esprit de synthèse, sens de l'écoute et de l'observation.

SALAIRE de 1950 euros à 5500 brut/mois selon l'expérience et l'activité de l'agence, voire plus pour les chefs d'agence.



PRICILLA TETAZ

CONCEPTRICE PAYSAGISTE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Pricilla s'est spécialisée dans la conception et l'aménagement d'espaces publics : parcs, squares, rues, places, quartiers d'habitat en création ou en renouvellement. Elle apprécie les riches échanges avec tous les intervenants d'un projet.

Très tôt, j'ai été attirée par la conception et l'aménagement de l'espace. J'ai toujours été sensible à la nature et au paysage, que j'appréciais lors de grandes balades dans le Jura. C'est également une attention particulière à notre environnement qui m'a portée vers cette profession. Notre métier doit prendre en compte nos modes de vie, mais surtout anticiper sur leur évolution. On ne conçoit pas un square, un quartier d'habitat, comme on le faisait au 19^e siècle ! J'ai débuté avec les collectivités territoriales, telle la direction départementale du territoire de la Creuse, pour réaliser des études dans le cadre du 1 % paysage alloué au doublement de la RN 145. Ensuite,

je me suis installée en libéral, avec comme client toujours le secteur public. J'aime ces projets d'envergure qui prennent en compte l'histoire du site, son contexte social, ainsi que son environnement.

Depuis fin 2012, j'ai repris une agence de conception paysagère, en tant que gérante. Nous intervenons entre autres sur l'aménagement des 25 hectares du parc de Montreynaud à Saint-Etienne ou dans le cadre de projets de renouvellement urbain. J'apprécie le fait que mon métier soit riche d'échanges, puisque nous agissons aux côtés de nombreux intervenants, tels des architectes, géographes, urbanistes, sociologues, écologues, ingénieurs, entreprises du paysage... et bien d'autres encore. ■

PARCOURS

Après un bac littéraire et artistique, je me suis orientée vers un BTS plasticien de l'environnement architectural dans une école d'arts appliqués à Paris. Puis j'ai intégré l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, sur un cursus de 4 ans, dont je suis sortie diplômée paysagiste DPLG.



ASSISTANT/E CONCEPTEUR/TRICE-INFOGRAPHISTE

FORMATION BTSA AP, licence pro infographie paysagère, CS collaborateur du concepteur paysagiste, école de conception.

QUALITÉS sens commercial, technicité, créativité. **SALAIRE** de 1650 à 2500 euros brut/mois selon l'expérience et l'activité de l'agence.



SÉBASTIEN RICHARD, 26 ANS
**ASSISTANT CONCEPTEUR-
INFOGRAPHISTE PAYSAGER**

C'est au cours de ses études que Sébastien a découvert le métier d'infographiste. Une fonction qui répond à son goût pour les images en 3D... en lien avec la nature.

Au départ, j'avais envie de travailler sur le terrain. Mais, au cours de mon BTSA, j'ai découvert l'infographie paysagère lors de présentations de professionnels : j'ai été séduit par tout ce que l'on pouvait faire avec ces nouvelles techniques. Aujourd'hui, je travaille dans un cabinet de conception paysagère et urbaniste.

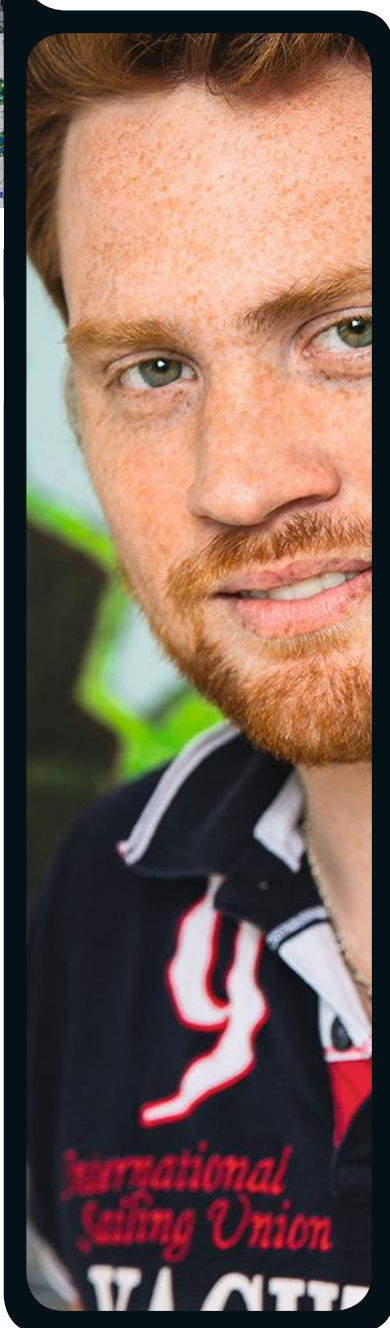
Mon métier consiste à réaliser des images et des plans, à toutes les étapes d'un chantier. Première étape : je dessine à la main une esquisse du projet, en fonction des idées du concepteur. Une fois le projet décidé, je crée de jolies images avec le logiciel Photoshop pour présenter le projet à nos clients. La qualité de notre

présentation visuelle est essentielle. L'idée est d'arriver à fabriquer des images qui parlent à tout le monde, de manière à bien faire comprendre le projet. Une fois celui-ci accepté, je réalise tous les plans techniques sur Autocad. À cette étape, mes compétences techniques acquises en BTSA me sont indispensables car on ne s'invente pas concepteur. Ces plans doivent être extrêmement précis car ils serviront aux entreprises sur le chantier. J'aime ce métier car on travaille toujours en équipe, sous forme d'échanges avec le concepteur et mon collègue ingénieur. C'est aussi très satisfaisant de dessiner des projets que l'on voit ensuite surgir de terre. Encore mieux qu'en 3D ! ■

PARCOURS

Après un bac STAE*, je me suis orienté vers un BTSA aménagements paysagers à Orléans. Puis j'ai été attiré par l'infographie et les images en 3D. Je me suis alors inscrit en licence d'infographie paysagère à Guingamp. Mes trois mois de stage, à la fin de mes études, se sont ensuite traduits par une embauche.

* STAE, sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement, aujourd'hui STAV, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.



LES MÉTIERS DU PAYSAGE ET VOUS

Une page pour vous permettre de déterminer vos qualités et de rechercher à quels métiers elles correspondent le mieux.

MES QUALITÉS

Je suis :

- | | | |
|---|--|---|
| ☐ méthodique | ☐ rigoureux(se) | ☐ artiste |
| ☐ décidé(e), entreprenant(e) | ☐ concret(ète) | ☐ calme |
| ☐ sociable | ☐ sportif(ve) | ☐ convaincant(e) |
| ☐ autonome | ☐ responsable | ☐ pragmatique |
| ☐ réfléchi(e) | ☐ précis(e) | ☐ ingénieux(se) |
| ☐ habile | ☐ créatif(ve) | ☐ ordonné(e) |

MES PRÉFÉRENCES

J'aimerais :

☐ Un travail concret polyvalent ☐ Avoir une spécialisation technique ☐ Travailler en équipe ☐ Avoir un travail physique ☐ Prendre des décisions ☐ Concevoir, dessiner ☐ Convaincre, négocier, avoir des clients ☐ Manager une équipe ☐ Organiser, gérer ☐ Travailler en extérieur	Parmi les portraits de professionnels, recherchez ceux qui font appel à ce que vous aimeriez faire. - - - - -
--	---

MON PROJET DE FORMATION

Votre avis (+, ++ ou +++) sur les formations évoquées pages 30 et 31. Listez en face les diplômes qui vous attirent.

Diplômes	Votre avis	Commentaire
CAP jardinier paysagiste, BPA travaux des aménagements paysagers		
Bac pro aménagements paysagers		
Bac STAV		
Bac S		
BP aménagements paysagers		
BTSA aménagements paysagers		
Licence professionnelle		
Diplôme d'ingénieur		
Diplôme de concepteur du paysage		

MON BILAN PERSONNEL

À partir des éléments identifiés ci-dessus, faites le lien entre vos qualités, vos préférences et votre projet de formation. Cela afin de mettre en lumière les métiers qui vous correspondent.

Qualités	Préférences	Projets de formation	Métiers envisagés

An isometric illustration of a landscape featuring various elements: a road with cars and trucks, a building with a chimney, a large evergreen tree, a smaller house, a field with a fence, and a row of trees. The title is written in large, white, 3D block letters across the center.

DES FORMATIONS PROCHES DU TERRAIN

Du CAP au diplôme d'ingénieur ou de concepteur paysagiste, les formations aux métiers du paysage proposées par l'enseignement agricole s'appuient sur des situations concrètes, en lien avec des professionnels. L'apprentissage, les stages ou les chantiers écoles permettent de bien choisir sa spécialisation et de participer activement à la création et à l'entretien des espaces. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre en BTSA, en licence professionnelle et jusqu'à un niveau bac + 5, pour occuper des postes de conception paysagère ou d'encadrement.

Questions/Réponses

Quelles formations choisir et à quel moment s'y engager pour travailler dans les métiers du paysage ? Dès la classe de 3^e ou après un bac ?

Quels diplômes viser et quelles spécialisations préparer pour réussir son entrée dans la vie professionnelle ? Les réponses pour mieux s'orienter.

➤ STATUT SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE ?

« Dans la filière paysage, on a le choix entre le statut scolaire et l'apprentissage, pour tous les diplômes. Ce choix reste du ressort du jeune, en fonction de son caractère, de sa sensibilité et de sa maturité. Contrairement aux idées reçues, le choix de l'apprentissage n'est pas réservé à ceux qui seraient en difficulté, bien au contraire ! Le diplôme passé et son niveau sont les mêmes, et il faut gérer de front sa vie en entreprise et ses études. Passer du statut scolaire à l'apprentissage et vice versa est aussi possible. En licence pro, l'apprentissage est à privilégier, surtout si l'on ne vient pas de la filière. »

Michèle Gasquet,
vice-présidente, en charge de l'emploi et de la formation de l'Unep.

➔ **Julien Trufflet**, conducteur d'engins, bac pro aménagements paysagers en apprentissage.
→ p. 13

➔ **Jean-Damien Annino**, chef d'agence, bac S, BTSA aménagements paysagers, en formation scolaire, puis école d'ingénieurs (Itiape) en apprentissage. → p. 22

➤ QUEL BAC ?

« Les jeunes ont la chance de pouvoir choisir 3 bacs pour faire un jour carrière dans le paysage : le bac pro aménagements paysagers, le bac STAV aménagement et valorisation des espaces et le bac S. Seul le bac pro offre la voie de l'apprentissage. C'est aussi le plus spécialisé. Il favorise une insertion rapide en entreprise. Les deux autres démarrent à l'issue de la 2^{de} générale et technologique : un jeune peut ainsi mûrir son projet un an de plus. Le bac STAV donne de bonnes connaissances du monde de l'aménagement et des végétaux, et prépare bien au BTSA. Le bac S ouvre la voie au BTSA, comme les deux précédents, mais permet également d'intégrer plus rapidement une école d'ingénieurs. »

Catherine Muller, vice-présidente de l'Unep.

➔ **Éric Tripault**, jardinier paysagiste, chef d'équipe, bac pro aménagements paysagers.
→ p. 9

➔ **Romain Boissière**, grimpeur-élagueur, bac S, BTSA aménagements paysagers, CS élagage.
→ p. 12

➔ **Audric Manceau**, chef d'équipe, bac STAE, BTSA aménagements paysagers. → p. 17

➤ QUELLES FORMATIONS PRO APRÈS LA 3^e ?

« Les jeunes de 3^e qui veulent s'engager dans des études de jardinier paysagiste peuvent choisir le bac pro aménagements paysagers, en apprentissage ou en milieu scolaire. Ils se forment alors à toutes les activités liées à la réalisation des jardins et au travail en équipe. Ils commencent par la classe de 2^{de} pro nature, jardin, paysage et forêt. En fin de 2^{de}, ils peuvent choisir la spécialité aménagements paysagers (autres spécialités : gestion des milieux naturels et de la faune, ou forêt). Ceux qui souhaitent travailler rapidement ont le choix entre deux formations : le CAP agricole jardinier paysagiste en 2 ans sous statut scolaire ou en apprentissage, ou le BPA travaux des aménagements paysagers, en apprentissage. »

Benoît Brissinger, entrepreneur du paysage et formateur en Alsace.

➤ ET APRÈS LE CAP AGRICOLE OU LE BPA ?

« Après le CAP agricole ou le BPA, on peut préparer un BP aménagements paysagers, en apprentissage dans des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA). La formation est dispensée par unités capitalisables et peut s'organiser sur une, voire deux années ou plus. Il est aussi possible de passer un certificat de spécialisation taille et soins aux arbres, ou un CQP construction d'ouvrages paysagers. Seul le CAP agricole permet de poursuivre en bac pro. Nous réalisons avec l'élève un montage individualisé, qui peut mener jusqu'au bac professionnel, voire au-delà. »

Régis Triollet, animateur national du réseau Horticulture et Paysage de la DGER, direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture.

➔ **Hervé Bartholin**, jardinier paysagiste en entretien, CAP-BEP aménagement de l'espace et BTA, puis BTSA aménagements paysagers. → p. 9

➤ QUE FAIRE AVEC UN BAC PRO AP ?

« Après le bac pro aménagements paysagers, certains s'insèrent rapidement dans une entreprise et progressent ensuite en alternance, en préparant par exemple un certificat de spécialisation (CS). Certains CS sont accessibles après le CAP agricole, d'autres après un bac pro : arrosage intégré, jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés, ou encore constructions paysagères. Une nouvelle formation appelée CQP maîtrise paysagère du végétal permet de devenir de véritable spécialiste du végétal. Enfin, la poursuite vers le BTSA est accessible aux plus motivés, qui rejoignent des élèves titulaires des bacs STAV ou S. »

Pascal Lentier, formateur technique aménagements paysagers en bac professionnel.

➔ **Matthieu Guoin**, technico-commercial, bac pro, BTSA aménagements paysagers, CS collaborateur du concepteur paysagiste. → p. 25

➔ **Sébastien Henry**, chef d'équipe, bac pro aménagements paysagers, puis BTSA aménagements paysagers. → p. 16-

➔ **Romain Bonnant**, jardinier paysagiste en création, bac pro aménagements paysagers, CQP maçonnerie paysagère. → p. 8

➤ À QUOI MÈNE LE BTSA AP ?

« Le BTSA aménagements paysagers réunit dans le même diplôme les deux options que proposait l'ancien BTSA : conception paysagère et gestion de chantier. Dans ce secteur en pleine croissance et à ce niveau d'études, les entreprises recherchent des jeunes capables d'encadrer et de réaliser un chantier. Ils doivent être des techniciens de terrain, même s'ils sont parfois appelés à faire de la conception et à vendre leur projet. L'entrée est très sélective, et nous veillons à intégrer des bacheliers issus à la fois du bac techno STAV, du bac professionnel et de bacs généraux. La moitié trouve un emploi à la sortie, l'autre poursuit ses études en licence pro ou dans une grande école d'ingénieurs ou de conception paysagère. »

Nicolas Bourgeois, directeur adjoint CFA Lyon-Dardilly-Écully, proviseur adjoint du lycée agricole Lyon-Dardilly.

➔ **Hervé Bartholin**, jardinier paysagiste en entretien, CAP-BEP aménagement de l'espace, BTA, puis BTSA aménagements paysagers. → p. 9

➔ **Williams Louit**, repreneur d'une entreprise, bac S, DEUG de biologie, BTSA aménagements paysagers, en alternance. → p. 23

➤ QUELLE LICENCE PRO CHOISIR ?

« Il existe des licences professionnelles en aménagements paysagers dans 15 universités, qui couvrent 4 types d'activités : la gestion et le management de chantier, l'infographie paysagère, la gestion écologique des espaces et le technico-commercial. Il existe également une licence privée formant au métier émergent de responsable d'affaires en paysage, suivie d'un master à Tecomah, école de l'environnement et du cadre de vie à Jouy-en-Josas (78). La licence pro d'Angers, par exemple, propose deux options : conception et gestion écoresponsable des espaces paysagers, et infographie. Nous devons former des professionnels polyvalents car les petites entreprises confient souvent la conception et la réalisation à la même personne. »

Mustapha Elhannani, coordinateur de la licence pro aménagements paysagers à l'université d'Angers.

➔ **Virginie Gutter**, conductrice de travaux, bac STAE, BTSA aménagements paysagers, licence pro aménagement et gestion des espaces naturels et paysagers. → p. 20

➔ **Sébastien Richard**, assistant-concepteur, BTSA licence pro infographie paysagère. → p. 27

➤ À BAC + 5, ÉCOLE D'INGÉNIEURS OU DE CONCEPTION ?

« Il faut distinguer deux grandes familles d'écoles de niveau supérieur. D'une part, les écoles telles que l'Isa, Institut supérieur d'agriculture de Lille, l'Itiape et Agrocampus Ouest, qui forment des ingénieurs du paysage capables de concevoir techniquement les aménagements et de manager tout le processus de réalisation intégrant des technologies toujours plus complexes. D'autre part, les écoles de conception paysagère : Agrocampus Ouest, l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, les écoles nationales supérieures d'architecture et du paysage de Lille et de Bordeaux, l'ENSNP, École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, ou encore

l'ESAJ, École supérieure d'architecture des jardins et des paysages, à Paris. »

Laurent Vialet, président de la commission Emploi Formation de l'Unep.

➔ **Pricilla Tetaz**, conceptrice paysagiste, bac A3 lettres et arts, BTS plasticien de l'environnement, école d'architecture et du paysage Bordeaux. → p. 26

➔ **Antoine Rauline**, conducteur de travaux, bac STAE, BTSA aménagements paysagers, école d'ingénieurs INHP à Angers (aujourd'hui Agrocampus). → p. 21

➔ **Ève Izambart**, responsable des espaces verts d'une collectivité, bac STAE, BTSA aménagements paysagers, Itiape (école d'ingénieurs). → p. 24

➤ LEXIQUE

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

CQP : certificat de qualification professionnelle

CS : certificat de spécialisation

Bac STAV : baccalauréat de sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

BTS : brevet de technicien supérieur

BTSA : brevet de technicien supérieur agricole

LES FORMATIONS AUX

SCHÉMA DES ÉTUDES

QUALIFICATIONS / SPÉCIALISATIONS

CQP Les certificats de qualification professionnelle sont délivrés par la branche professionnelle et correspondent à un métier précis. Ils sont préparés en contrat de professionnalisation ou accessibles par la VAE (validation des acquis de l'expérience). Ils collent parfaitement à la réalité des entreprises. Dans le paysage existent le CQP ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers et le CQP ouvrier hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal.

CS Le certificat de spécialisation permet de se spécialiser en situation professionnelle, soit par la voie de l'apprentissage, soit par la formation continue. Ainsi, après un CAP agricole ou un BPA, on peut se spécialiser dans l'élégage ; après un bac pro ou un BP, on peut devenir jardinier des sols sportifs ou de golf, se spécialiser dans l'arrosage ou les constructions paysagères ; après un BTSA, on peut devenir collaborateur du concepteur paysagiste, ou se spécialiser dans la gestion des arbres d'ornement.

CERTIFICATION BEPA

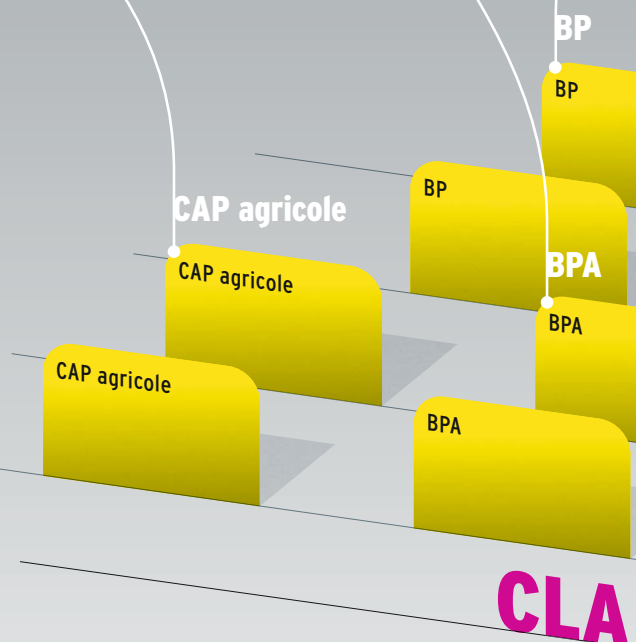
Depuis 2009, le BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles) est devenu une certification intermédiaire du cursus bac pro en 3 ans. C'est-à-dire que sa préparation est intégrée dans la formation du bac pro. Sa présentation est obligatoire pour les scolaires, facultative pour les apprentis. Les épreuves sont majoritairement évaluées en CCF (contrôle en cours de formation). En cas d'échec, il est possible de conserver le bénéfice de certaines unités pendant 5 ans, puis de repasser le BEPA pour compléter ses unités. Le BEPA reste un diplôme national de niveau V inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

CAP agricole jardinier paysagiste

Comme les certificats d'aptitude professionnelle (CAP) de l'Éducation nationale, les CAP agricoles se préparent en 2 ans après la 3^e, soit sous statut scolaire dans un lycée professionnel, soit en contrat d'apprentissage dans 180 CFA (centres de formation d'apprentis) ou en MFR (maisons familiales rurales). Le CAP agricole jardinier paysagiste comprend des enseignements généraux et des enseignements professionnels comme l'entretien des espaces verts, l'arrosage, la plantation de végétaux, l'utilisation du matériel. Il peut déboucher, selon le niveau acquis, sur le BP (brevet professionnel) travaux paysagers ou le bac pro travaux paysagers.

BPA travaux des aménagements paysagers

Le BPA (brevet professionnel agricole) est accessible en apprentissage et en formation continue. Il s'effectue en 2 années après la 3^e. Ces futurs professionnels peuvent effectuer tous types de travaux paysagers en création et en entretien. Ils se forment à la préparation des sols, à la plantation et à l'entretien des végétaux, à la maçonnerie paysagère. Les titulaires peuvent ensuite préparer un CS (certificat de spécialisation), un CQP (certificat de qualification professionnelle) ou un BP (brevet professionnel).



MÉTIERS DU PAYSAGE

BP aménagements paysagers

Le BP (brevet professionnel) aménagements paysagers se prépare en 1 ou 2 ans en contrat d'apprentissage, ou en formation continue après un CAP ou un CAP agricole. Ce BP comprend uniquement des enseignements professionnels : techniques des travaux paysagers, entretien du matériel, suivi de chantier, mais aussi vie et relations en entreprise. Il permet d'obtenir un niveau équivalant à celui du bac professionnel.

Bac professionnel

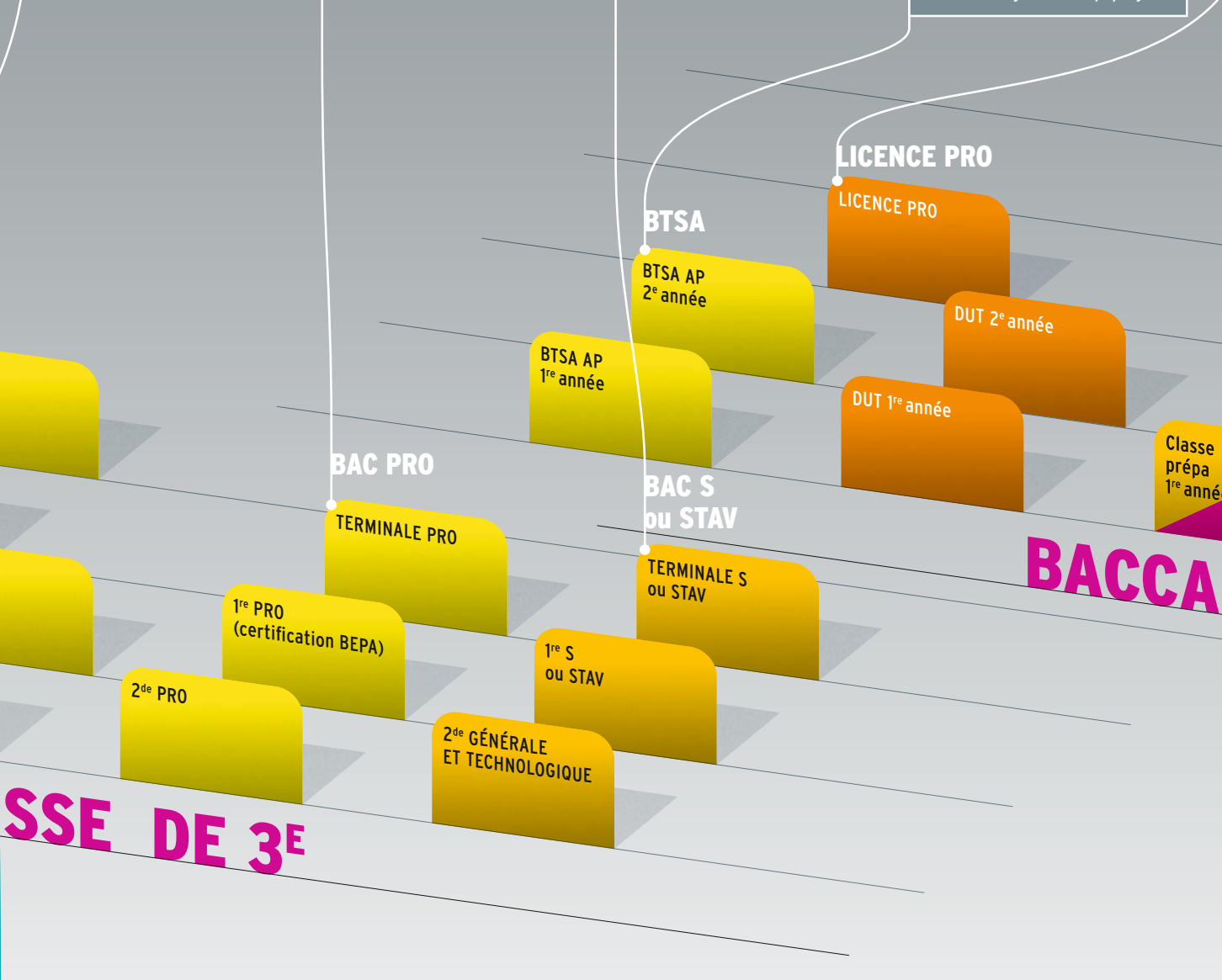
Les bacs professionnels aménagements paysagers ; gestion des milieux naturels et de la faune ; forêt se préparent en 3 ans après la 3^e, sous statut scolaire ou en apprentissage. Ils sont accessibles, sous certaines conditions, aux titulaires d'un CAP agricole. Ces bacs pro forment à l'exécution des travaux, à l'utilisation du matériel et à la connaissance de matériaux et végétaux. S'ils débouchent sur l'emploi, ils peuvent aussi être complétés par un CS (certificat de spécialisation) ou permettre la poursuite d'études en BTSA.

Bac S ou STAV

Les bacs S (scientifiques) et STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) peuvent être préparés tous deux dans des lycées agricoles. Le bac STAV développe une culture scientifique et générale avec un volet technologique spécifique à l'enseignement agricole, avec 3 axes : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables. Ces bacs donnent accès aux BTS, aux licences et aux écoles d'ingénieurs.

BTSA aménagements paysagers

En 2 ans après le bac (STAV, S, professionnel du même nom), le BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) aménagements paysagers forme les élèves à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation. Le programme porte aussi sur la conception et l'étude de projet d'aménagement, avec la prise en compte de contraintes économiques et environnementales. En plus des enseignements généraux, les cours portent sur la biologie, l'écologie, l'agronomie, les agroéquipements et les aménagements paysagers. Après le BTSA, cap sur la vie active ou sur la préparation d'un CS (certificat de spécialisation), d'une licence professionnelle ou encore possibilité d'intégrer une école de conception paysagère ou une école d'ingénieurs en paysage.



Licences professionnelles En 1 an après un BTS, la licence pro atteste de connaissances générales et professionnelles approfondies ou élargies à l'ensemble d'une filière. Il existe 19 licences professionnelles, dans 15 universités, en lien avec des lycées agricoles. Elles spécialisent dans la conduite de chantiers en aménagements paysagers, l'infographie paysagère, la gestion écologique des espaces verts ou encore dans le technico-commercial. Le choix de l'apprentissage facilite les débouchés car les entreprises paysagères et les services des collectivités sont très attentifs aux expériences préalables dans le milieu professionnel.

Écoles d'ingénieurs en paysage
Deux établissements forment de futurs ingénieurs en paysage, spécialisés selon les cas dans les technologies du végétal, la conception et l'aménagement, la stratégie d'entreprise... Ils délivrent le diplôme d'ingénieur.
- Agrocampus Ouest à Angers propose une filière ingénieur avec 4 spécialités, dont ingénieur en paysage ou ingénieur en horticulture. On peut y entrer sur concours, à différents niveaux, avec des diplômes de la filière.
- L'ISA (Institut supérieur d'agriculture) à Lille abrite l'Itiape, créé par la profession il y a 20 ans, qui offre une filière ingénieur du paysage par apprentissage en 3 ans après un BTS, ou par la formation continue.

Écoles spécialisées en conception paysagère
• Quatres écoles recrutent sur concours commun après un bac + 2, et forment à la conception paysagère. Elles préparent au diplôme d'État de paysagiste (qui confère le grade de master) : l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) Versailles-Marseille ; les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (Ensap) de Bordeaux et de Lille (bac + 2 dans le paysage ou dans les sciences de la nature et de la vie, ou encore dans le design d'espace ou l'architecture) ; l'École nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) à Blois, qui possède un cycle préparatoire intégré.
• Agrocampus Ouest forme également des ingénieurs du paysage concepteurs.
• Une école privée, l'École supérieure d'architecture des jardins et des paysages (Esaj), propose 4 années de formation à la conception. Elle ne délivre son diplôme qu'après une admission dans un master 2 universitaire.

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

DIPLÔME D'ÉTAT (DE) DE PAYSAGISTE



LAURÉAT

LÉGENDES

- Lycée pro, CFA ou MFR
- Lycée général ou technologique
- Université/lycée agricole
- École d'ingénieurs
- École de conception

Pour en savoir +

www.agriculture.gouv.fr/enseignementagricole
www.entreprisesdupaysage.fr
www.onisep.fr



NE RESTEZ PAS PLANTÉ LÀ !
REJOIGNEZ LES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE

Les métiers du paysage, des métiers d'avenir au cœur
des enjeux de demain : environnement, climat, santé publique
www.lesentreprisesdupaysage.fr

UNEP - Union Nationale des Entreprises du Paysage



LES MÉTIERS DU PAYSAGE

Du jardinier à l'ingénieur paysagiste, près de **180 000 experts du végétal et du paysage** interviennent dans notre quotidien, partout où nous vivons et travaillons, sur nos lieux de détente, de loisirs et de sport, et aujourd'hui jusque sur nos toits et sur nos murs.

Vous trouverez ici **plus de vingt portraits de professionnels**, qui tous travaillent pour embellir et rendre plus sain notre cadre de vie, en ville comme à la campagne, dans le respect de la nature et de l'environnement. Ils racontent comment, dans des métiers très variés, chacun exerce ses compétences pour concevoir, réaliser et entretenir les espaces paysagers.

Les études qui mènent à ces métiers, du **CAP** jusqu'au **bac + 6**, permettent d'intégrer le secteur et d'y progresser. Elles sont présentées sous forme de questions-réponses pratiques, complétées par un grand schéma des formations.

Enfin, une page bilan vous permettra de faire le point sur votre lecture, de mieux définir vos aspirations et de vous glisser dans la peau d'un professionnel du paysage.



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



4,90 €



onisep.fr/lalibrairie

Code de diffusion 901439
ISSN 1772-2063
Décembre 2018